

FONDE.E DE POUVOIR DE L'AGENT COMPTABLE

I. L'employeur

Employeur	Académie : Aix-Marseille Ecole Centrale de Marseille (dite « Centrale Méditerranée »)
Implantation	Pôle de l'Etoile, Technopole de Château-Gombert 38, rue Frédéric Joliot-Curie, 13451 Marseille cedex 13
Lieu d'affection	Marseille (13 ^{ème})
Environnement de l'emploi	Centrale Méditerranée est une école jeune, dynamique, largement ouverte aux mouvements de la société dans toute sa diversité et en réseau avec plusieurs dizaines d'écoles et d'universités de tout premier rang dans le monde. Elle forme des Ingénieurs Centraliens, dotés de solides compétences scientifiques et techniques, capables d'intégration et de synthèse, de créativité et d'innovation, possédant les qualités nécessaires pour entreprendre et diriger, partager, communiquer et piloter. Centrale Méditerranée dispense une formation scientifique de haut niveau, proche des entreprises, et s'appuyant sur un potentiel de recherche exceptionnel par sa variété et sa qualité. Nourrie d'une forte culture internationale et managériale, cette formation développe et valorise les aspects sociaux et humains du métier d'ingénieur d'aujourd'hui, préparant chaque élève à affronter les défis du monde de demain.

II. Identité du poste

Intitulé	Fondé.e de Pouvoir de l'Agent Comptable.
Poste à pourvoir	1 ^{er} janvier 2023

Catégorie	Corps	BAP	Temps de travail	Congés	Ticket restaurant
A	ASI ou équivalent	J	100%	55 jours	Non

Ouvert aux non fonctionnaires par contrat à durée déterminée à temps complet.

III. Présentation du poste

Place dans l'organisation	Placé.e sous la responsabilité de l'agent comptable, chef du service financier.
Mission principale	Le fondé de pouvoir, adjoint de l'agent comptable, l'assiste dans ses missions d'encadrement, de formation, de contrôle et de conseil. Il assure la production et le contrôle des comptes et il optimise la maîtrise des risques financiers et comptables, dans l'objectif d'une qualité des comptes certifiée par les Commissaires aux comptes.

Activités détaillées

Les principales missions du fondé de pouvoir au sein de l'Ecole sont les suivantes :

- Visa des dépenses (dont la paye dans le cadre d'une convention de prestation de paye à façon)
- Visa des recettes
- Paiements : France et Etranger
- Remise à l'encaissement des chèques
- Suivi du recouvrement des recettes
- Télédéclaration et télépaiement de la TVA ; suivi des échanges intracommunautaires ou avec des pays non membres de l'UE
- Suivi et enregistrement des opérations du compte DFT
- Gestion des écritures comptables
- Gestion des écritures relatives aux opérations d'inventaire
- Clôture des comptes et reprise balance d'entrée
- Participation à l'élaboration du compte financier
- Réaliser le contrôle interne comptable du service
- Participer au suivi de l'inventaire comptable des biens immobilisés
- Contrôle des opérations de régie
- Encadrement du service facturier
- Réfèrent.e de la plateforme CHORUS-PRO

Le budget de l'Ecole se situe autour de 20 M€ ; les dépenses de personnel représentent près de 70% des dépenses.

L'Ecole utilise le système d'information (SI) financier GFC édité par l'association COCKTAIL.

L'agent comptable exerce les fonctions de chef du service financier. Le service est composé de 8 personnes.

Le fondé de pouvoir dispose d'une délégation de l'agent comptable et représente celui-ci dans les instances et réunions, en son absence.

Savoir et savoir-faire

Compétences professionnelles nécessaires :

- Connaissance approfondie de la comptabilité générale et des règles de la comptabilité publique
- Bonne connaissance de l'environnement juridique et financier d'un établissement public national
- Connaissance souhaitée de la fiscalité professionnelle (TVA ...)
- Maîtrise des logiciels de bureautique (excel, word)

Savoir-être

- Sens de la pédagogie, grande autonomie, réactivité et aptitude à rendre compte
- Qualités d'analyse et de synthèse
- Rigueur, fiabilité, sens de l'organisation, respect des délais
- Sens de la communication et du relationnel
- Qualités d'expression orale et écrite
- Bonnes dispositions à l'animation et à l'encadrement

Expérience professionnelle souhaitée

Une expérience de la comptabilité en établissement public ainsi que la maîtrise du SI Financier GFC (*éditeur : Cocktail*) sont des atouts.